

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-968/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 71-968/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
3 juillet 1971

Numéro JO
n° 14 du 26/07/1971

Date du numéro
26 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision n° 1385 du 5 iuin 1967 autorisant M. Frédéric Galland (alias Gulen Ferruh) à exploiter en gérance libre. la licence de 1° classe du bar-restaurant « Ston-Bar » dont la propriétaire est Mme Germaine Nicoletto. Me Germaine Nicoletto est autorisée à reprendre, pour compter du 1^{er} juillet 1971, l'exploitation de la licence se 1° classe de son bar-restaurant «Stop-Bar», sis rue Ras-Makonnen, à Djibouti.